CONSTRUCTION DE 17 LOGEMENTS COLLECTIFS ET DE DEUX LOCAUX COMMERCIAUX

Commune de LEFOREST

Place Roger Salengro, rue Kléber

NOTICE DESCRIPTIVE
du 26 août 2019

Document établi conformément à l'arrêté du 10 mai 1968

Maître d'ouvrage	**SAS Rue Kleber à Leforest** ZA La Cigalière IV 120, allée du Mistral 84250 LE THOR
Maître d'œuvre Bâtiment	**Atelier MA_Architecte & Urbaniste** 9, rue du dieu de Marcq 59000 LILLE
Bureaux d'études	**AREZO_BET VRD** Parc tertiaire du Rotois, Bâtiment B, Route d'Oignies 62 710 COURRIERES **MODUO_BET Structure, thermique & énergies** Parc Scientifique de la haute Borne 40 Avenue de l'Harmonie. 59 262 SAINGHIN EN MELANTOIS

1.1 OBJET DE L'OPERATION 5

1 DESCRIPTION DES OUVRAGES 5

1.1 GROS ŒUVRE 5
1.1.1 FOUILLES ET FONDATIONS 5

1.2 MURS ET OSSATURE 6
1.2.1 MURS DE FAÇADES (TOUS LES NIVEAUX) : 6
1.2.2 MURS PIGNONS. 6
1.2.3 MURS MITOYENS. 6
1.2.4 MURS PORTEURS A L'INTERIEUR DES LOCAUX 6
1.2.5 MURS OU CLOISONS SEPARATIVES : 6

1.3 PLANCHERS 7
1.3.1 PLANCHERS SUR ETAGE COURANT. 7
1.3.2 PLANCHERS SUR LOCAUX NON CHAUFFES OU OUVERTS. 7
1.3.3 TERRASSES ET LOGGIAS 7

1.4 ESCALIERS 7

1.5 CHAPENTE - COUVERTURE - ETANCHEITE 7
1.5.1 CHARPENTE 7
1.5.2 TOITURES 8
1.5.3 ACCESSOIRES DE COUVERTURES 8

1.6 MENUISERIES EXTERIEURES 8
1.6.1 MENUISERIES METALLIQUES 8
1.6.2 MENUISERIES PVC 8
1.6.3 ENSEMBLES MENUISES PVC (COMMERCES DU RDC) 8

1.7 ENDUITS EXTERIEURS 9

1.8 CLOISONS DE DISTRIBUTION INTERIEURE DES LOGEMENTS 9

1.9 PLAFONDS 9
1.9.1 PLAFONDS DES LOGEMENTS 9
1.9.2 PLAFONDS DES ESPACES COMMUNS (HALL D'ENTREE ET CIRCULATIONS COMMUNES) 9

1.10 MENUISERIES INTERIEURES 9
1.10.1 PORTES PALIERES LOGEMENTS 9
1.10.2 PORTES INTERIEURES DES LOGEMENTS 9
1.10.3 PORTES DE PLACARDS 10
1.10.4 PLINTHES 10
1.10.5 TABLETTES INTERIEURES DE FENETRES 10
1.10.6 TRAPPES DE VISITES 10

1.10.7 FAÇADES GAINES TECHNIQUES PALIERES 10
1.10.8 ENSEMBLES MENUISES HALLS D'ENTREES 10

1.11 CARRELAGES - FAÏENCES MURALES 10
1.11.1 CARRELAGES 10
1.11.2 FAÏENCES MURALES 10

1.12 SOLS SOUPLES 11

1.13 PEINTURES 11

1.14 SERRURERIES 11
1.14.1 GARDES CORPS 11
1.14.2 SOUS-FACE DES PLAFONDS DES LOGGIAS AU R+2 11

1.15 PLOMBERIE - CVC 12
1.15.1 PRODUCTION DE CHALEUR DES LOGEMENTS ET CHAUFFAGE : 12
1.15.2 VENTILATION 12
1.15.3 EQUIPEMENT DE PLOMBERIE : 12
Cuisine 12
WC 13
Salle de bain 13
Evacuations EU / EV 13
Réseaux de distribution d'eau sanitaire en dalle 13

1.16 ELECTRICITE 14
1.16.1 GAINE TECHNIQUE LOGEMENTS (GTL) 14
1.16.2 EQUIPEMENTS ELECTRIQUES DANS LES LOGEMENTS 14
Entrée : 14
Cuisine : 14
Pièce principale : 14
Salle d'eau : 15
Chambres : 15
Terrasses : 15
1.16.3 EQUIPEMENT DANS LES CIRCULATIONS COMMUNES 15
Halls d'entrée 15
Couloirs d'accès aux logements 15
Escalier commun 15
Contrôle d'accès 15

1.17 ASCENSEUR 15

1.18 RESEAUX 15
1.18.1 ELECTRICITE 15
1.18.2 EAU 16
1.18.3 GAZ 16
1.18.4 TELEPHONE 16
1.18.5 FIBRE OPTIQUE - TELEVISION 16

1.1 OBJET DE L'OPERATION

Localisation du chantier : Le terrain se trouve à l'angle de la rue Kleber et de la place Roger Salengro à Leforest.

Parcelle cadastrale : Le bâtiment est édifié sur une assiette foncière de 710 m² constituée des parcelles cadastrales AM 893, 896, 899, 912, 906.

Type de projet : L'opération concerne la création de 17 logements collectifs et deux surfaces commerciales au rez-de-chaussée livrées prête à aménager.

Surface de plancher : 1216,50m²

Commerces RDC : 109,00m²
Logements RDC : 311,50m²
Logements R+1 : 398m²
Logements R+2 : 398m²

Description du bâtiment :
Le bâtiment s'implante en limite de propriété à l'angle de la place Roger Salengro et de la rue Kléber. Les entrées des surfaces commerciales (Commerce 1 + Commerce 2) se font directement depuis le domaine public. Les halls d'entrées des logements sont desservis par un cheminement piéton desservant les parkings et l'ensemble des locaux communs dans le cœur d'îlot. L'accès à ce cheminement se fait par la place Roger Salengro longeant la limite de propriété avec la Mairie. Cette accès se fera par un portillon avec contrôle d'accès, cet accès garantira une servitude de passage aux services de la commune pour l'accès à ses locaux en pignon Est et en façade arrière de la Mairie.

1 DESCRIPTION DES OUVRAGES

1.1 GROS ŒUVRE

1.1.1 Fouilles et fondations

Les fouilles seront réalisées en fonction des dispositions déterminées d'après les sondages effectués par un bureau d'études de sol et l'étude technique.

Réalisation de fouilles pleine-masse pour la constitution des plates-formes d'assise, en rigole pour les semelles filantes et en trou pour les semelles isolées.

Evacuation des terres excédentaires ou impropres aux remblais et déblais envoyés à la décharge.

La nature et le dimensionnement des ouvrages de fondation sont fonction des résultats des études géotechniques et des charges supportées.

Les fondations seront filantes ou isolées renforcées par renforcement de sol selon le rapport de sol GINGER daté de Mai 2019.

1.2 MURS ET OSSATURE

1.2.1 Murs de façades (tous les niveaux) :

Les murs en périphérie extérieur du bâtiment répondront à la description ci-dessous :

Murs en blocs de béton cellulaire de 25 cm d'épaisseur définie conformément aux études de structure et thermique

Isolation thermique intérieure, composée d'un panneau isolant en polystyrène ou polyuréthane et d'une plaque de plâtre de 12 mm, nature et épaisseur isolant suivant l'étude thermique.

Parement extérieur en enduit minéral teintes et profils d'encadrement des fenêtres en résine enduite, couleur et calepinage selon plans de façades du permis de construire. Pour la description de l'enduit minéral, se reporter à l'article 1.7.

1.2.2 Murs pignons.

Les murs pignons sont de même nature que les murs de façades, voir description ci-dessus.

1.2.3 Murs mitoyens.

Le mur mitoyen avec la maison de plain pied N°9 de la résidence sénior est de la même nature que les murs de façades décrits précédemment.

1.2.4 Murs porteurs à l'intérieur des locaux

Mur en béton armé d'épaisseur calculée en fonction des réglementations acoustique et thermique.

1.2.5 Murs ou cloisons séparatives :

- Entre locaux privatifs contigus :
  Mur en béton armé d'épaisseur 18 à 20cm conforme à la note de calcul du bureau d'études structure.

- Entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, halls et locaux divers, cellules commerciales). :
  Murs en béton armé d'épaisseur 18 à 20cm en fonction de la note de calcul des bureaux d'études structure et thermique.

- Les murs béton jouxtant des logements et cages d'escaliers, des locaux communs, des halls d'entrées, des gaines d'ascenseur ou des surfaces commerciales seront habillés par un doublage thermo-acoustique composé de laine minérale forte densité de type Calibel, conformément à l'étude thermique et à la réglementation.

- Cloison de Type PLACOSTIL SAD entre logements et couloirs de distribution, composé de rails métalliques, d'isolation thermo acoustique entre montant et de plaques de plâtres en pose à joints croisés.

1.3 PLANCHERS

1.3.1 Planchers sur étage courant.

Plancher dalles pleines en béton armé de 20 cm d'épaisseur au 1er étage et plancher bas du 2ème étage suivant calcul de structure. La hauteur entre plancher est comprise entre 2,50 et 2,70 m.

1.3.2 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts.

Plancher en béton armé de 20 cm d'épaisseur avec flocage ou Fibrastyrène pour les locaux non chauffés (hall d'entrée, commerces,..). Localisation suivant études thermiques.

1.3.3 Terrasses et Loggias

- Au R+1, les terrasses des loggias seront composées d'une dalle béton de 20 cm, d'un isolant rigide de 12cm, d'une étanchéité multicouche et d'une finition par des dalles sur plots finition béton.
- Au R+2, les balcons et loggias des balcons seront réalisés en béton livré brut sans traitement de finition.

1.4 ESCALIERS

Escalier traditionnel ou préfabriqué en béton armé, désolidarisé de l'ensemble de la structure, desservant tous les niveaux depuis la circulation du rez-de-chaussée. L'escalier recevra une finition en peinture de sol.

L'escalier de distribution fait office d'escalier de secours.

1.5 CHARPENTE - COUVERTURE - ETANCHEITÉ

1.5.1 Charpente

La charpente est en bois traité, elle est constituée de structures primaires et secondaire. Son dimensionnement sera défini selon la note de calcul du bureau d'étude structure et selon réglementation.

1.5.2 Toitures

L'étanchéité est de type multicouche auto protégée sur isolant rigide compact et bac support acier laqué. Le bac support acier est posé directement sur la charpente bois.

L'édicule de l'ascenseur sera réalisé en béton armé, son étanchéité sera de type multicouche auto protégée posé sur un isolant rigide. L'épaisseur de l'isolant sera conforme à l' étude thermique.

1.5.3 Accessoires de couvertures

- Descente EP en PVC, toutes les DEP sont en façades.
- Couvertines en métal laqué
- Boites à eau en métal laqué
- Lanterneaux de désenfumage et d'accès en toiture, surface : 1m² selon réglementation
- Crapaudines

1.6 MENUISERIES EXTÉRIEURES

1.6.1 Menuiseries métalliques

L'ensemble des portes d'entrée des halls d'entrée seront réalisés en métal thermo-laqué.

Contrôle d'accès pour les portes d'entrée des halls par Vigik et visiophonie.

Vitrages Stadip selon réglementation

Localisation : Ensemble des portes d'entrée des halls d'immeuble, et entrées des commerces.

1.6.2 Menuiseries PVC

L'ensemble des menuiseries et baies vitrées des logements seront en PVC teinté dans la masse, types d'ouvrants et d'allèges, selon plans de l'architecte.

Les entrées d'aires sont hygro-réglable de type B : localisation et dimensions selon note de calcul du bureau d'étude thermique.

Vitrage : double vitrage clair, verre dépolis dans les wc et salle de bains, anti effraction au rez-de-chaussée, vitrage Stadip aux étages selon règlementation ; allèges vitrées Stadip

Performance acoustique et thermique selon note de calcul du bureau d'étude.

Volets roulants : toutes les menuiseries des logements au rez-de-chaussée, dans les chambres aux étages, commande par tringle et manivelle

Localisation : ensemble des menuiseries des logements

1.6.3 Ensembles menuisés PVC (Commerces du RDC)

Ensembles menuisés constitués de profils PVC teinté dans la masse.

Remplissage : double vitrage clair, Stadip selon règlementation

Localisation : Dans les commerces du rez-de-chaussée, selon plan architecte

1.7 ENDUITS EXTÉRIEURS

Enduit pour façades minéral de marque WEBER Lite ou équivalent sur support maçonné (voir article 1.2.1)

Teinte blanc ou ocre finition gratté selon plans architecte.

Coefficient d'absorption inférieur à 0,7.

Localisation : sur l'ensemble des façades du bâtiment et l'intérieur des loggias, selon plan architecte.

1.8 CLOISONS DE DISTRIBUTION INTÉRIEURE DES LOGEMENTS

- Cloison de distribution de 50 mm d'épaisseur de type PLACOPAN. Avec parement hydrofuge pour les salles de bains et salle de douche.

- Cloisons de distributions en STIL 72/48 sur ossatures en acier galvanisé, plaques de parements en BA13 et isolant thermo-acoustique quand si besoin de cloisons renforcé au droit des appareils sanitaires selon nécessité. Parement hydrofuge en pièces humides.

1.9 PLAFONDS

1.9.1 Plafonds des Logements

- Plafonds sous dalle béton en enduit GS, finition peinture.

- Plafonds suspendus en plaques BA13 sur rails en acier galvanisé au 2ème étage et quand le plafond est plus haut que 2m50. Les plafonds de certaines pièces pourront ponctuellement être à une hauteur de 2m30 sous soffite pour permettre le passage de ventilations, d'équipements techniques ou le dévoiement de gaines.

- Les soffites sont prévus ponctuellement pour le passage des ventilations et les dévoiements de gaines. Ils seront réalisés en plaques de plâtre cartonnées de type BA13 sur rails en acier galvanisé.

1.9.2 Plafonds des espaces communs (Hall d'entrée et circulations communes)

Plafond des circulations communes : en dalles acoustique démontable perforée 25% de surface absorbante minimum sur rail métallique et plafond non démontables en BA13

1.10 MENUISERIES INTERIEURES

1.10.1 Portes palières Logements

Porte palière des logements collectifs pré-peinte à âme pleine. Résistance au feu 1/2h selon réglementation.

1.10.2 Portes intérieures des logements

Portes isoplanes prêt à peindre, finition peinture blanche

1.10.3 Portes de placards

Les portes de placards des logements sont en mélaminé blanc toute hauteur, coulissant ou ouvrant selon plan architecte.

1.10.4 Plinthes

Plinthes en médium ou en sapin blanc, finition peinture.

1.10.5 Tablettes intérieures de fenêtres

Les tablettes seront réalisées ou non en fonction des profils de menuiserie retenues.

Tablettes intérieures des fenêtres sont en médium hydrofuge, finition peinture.

1.10.6 Trappes de visites

Selon nécessité dans les gaines techniques des logements

1.10.7 Façades gaines techniques palières

En bois massif avec paumelles invisibles et condamnation par batteuse selon exigence des concessionnaires. Finition peinture

1.10.8 Ensembles menuisés halls d'entrées

Les halls d'entrées seront agrémentés d'un ensemble menuisé visant à intégrer les boites aux lettres (dimensions selon réglementation) et équipement des halls. Cet ensemble menuisé sera paré d'un panneau décoratif de type Trespa ou Fundermax.

Equipements des halls d'entrées :

- Boites aux lettres
- Miroir
- Panneau d'affichage résidentiel.

1.11 CARRELAGES – FAÏENCES MURALES

1.11.1 Carrelages

Carrelage grès Cérame dimensions 60 x 60, classement U4 P4 E3 C2 en pose collé

Y compris la pose sur résilient acoustique mince de type Weber.sys impact selon nécessité réglementaire.

Teinte et finition au choix de l'architecte.

Localisation : dans les circulations communes des rez-de-chaussée

1.11.2 Faïences murales

Faïences en grès cérame émaillé en pose murales collées, dimension 20 x 20 cm.

Hauteurs selon équipements :

- *Au dessus d'un lave-main sur une hauteur minimale de 0.30m à partir du bord supérieur.*
- *Au dessus d'un lavabo sur une hauteur minimale de 0.30m à partir du bord supérieur.*
- *Au dessus d'un évier sur une hauteur minimale de 0.40m à partir du bord supérieur.*
- *Au dessus des vidoirs sur une hauteur minimale de 0.60m à partir du bord supérieur.*
- *sur l'ensemble des murs au pourtour de la douche sur une hauteur minimale de 1.80m à partir du bord supérieur.*

Localisation : au dessus des organes sanitaires sur les plans, évier, lavabo, bac de couches,....

1.12 SOLS SOUPLES

A l'intérieur des logements : Sols souples de type Gerflor Taralay Impression ou équivalent, pose en lès ou équivalent, classement U2S P3 E2 C2, finition au choix de l'architecte.

Dans les circulations et parties communes : Sols souples Sols souples de type Gerflor Taralay Impression ou équivalent, pose en lès, classement U3S P3 E3 C2, finition au choix de l'architecte

1.13 PEINTURES

- Sur support plâtrés et enduit GS : Sous couche adaptée + deux couches de finition mate ou satiné blanche dans les logements, au choix de l'architecte dans les parties communes.

- Sur boiseries : sous couche adaptée + deux couches de peinture glycérophtalique finition satiné blanche dans les logements, au choix de l'architecte dans les parties communes.

- Sur tuyauteries PVC ou cuivre apparentes : sous couche adaptée + deux couches de peinture glycérophtalique finition satiné blanche dans les logements.

- Sur support métalliques ferreux et non ferreux ne pouvant pas être thermolaqué en usine : sous couche adaptée + deux couches de peinture glycérophtalique finition satiné ou brillante, couleur selon support.

1.14 SERRURERIES

1.14.1 Gardes corps

Garde corps des terrasses et balcons plein en acier laqué, remplissage en tôle perforée, teinte identique que l'ensemble des menuiseries.
Hauteur : 1m00 selon réglementation.

Localisation : Loggias et terrasses au R+1 et R+2 selon plan architecte.

1.14.2 Sous-face des plafonds des Loggias au R+2

Plafond plein en métal lame en fixation clipé type Luxalon 84C

Localisation : Loggias en R+2 en habillage de la sous-face de la charpente bois

1.15 PLOMBERIE – CVC

1.15.1 Production de chaleur des logements et chauffage :

La production de chaleur de chaque logement sera assurée par une chaudière murale mixte à condensation fonctionnant au gaz de marque Vaillant type eco TEC ou équivalent..

- Le réseau de distribution de chauffage sera en PER dans la dalle.
- Les radiateurs seront type Finimetal Reggane 3000 série H ou équivalent équipés de vannes thermostatiques.
- Les salles de bains seront équipées de radiateurs sèche serviettes de type FINIMETAL BAN 1550C

1.15.2 Ventilation

La ventilation des logements sera en simple flux assuré par une ventilation mécanique permanente collective de TYPE VMC hygroréglable de type B.

L'entrée d'air neuf se fera en façades par les ventilations des châssis de menuiseries.
L'extraction de l'air vicié se fera par les bouches d'extraction situées dans les cuisines, salles de bains et WC.

1.15.3 Equipement de Plomberie :

L'ensemble des équipements sanitaires (WC, receveur de douche, Lavabo, lave mains,...) seront de marque Allia, Porcher, Jacob Delafon, Roca ou équivalent, teinte blanche. A l'exception des éviers inox.

Les équipements de robinetteries seront de marque Porcher, Delabie, Grohe, Jacob Delafon ou équivalent de classe A2 Minimum, le robinet flotteur sera classé NF1.

Cuisine

- Evier Inox épaisseur 18/10, 2 cuves avec égouttoir, dimension 1,20 x 0,6 mètre, vidage complet avec raccord lave vaisselle.
- Mitigeur évier mécanique mono-trou avec cartouche à disques céramiques, Bec tube orientable, classement ECAU C3.
- Meuble sous évier de cuisine de dimension 1,20 x 0,60, 3 portes battantes, en panneau finition mélaminé blanc 16mm, portes et étagère en mélaminé blanc.

WC

- Cuvette avec réservoir complet en porcelaine vitrifié blanche avec mécanisme économiseur d'eau 3/6 litres avec silencieux acoustique classe 1 et battant en thermoplastique rigide.

Salle de bain

- Receveur de douche extra-plat céramique à encastrer dimension 120 x 90, couleur blanche
- Mitigeur de douche mural entraxe 150 avec cartouche limiteur de température de débit.
- Accessoires de douches : Barre de 60 à 70cm, support de douchette, douchette diamètre 100, 3 jets minimum, porte savon, flexible anti torsion de 150 à 175cm.
- Porte de douche pivotante constitué d'un élément fixe et d'un vitré pivotant à l'intérieur et à l'extérieur, remplissage en verre sécurit de 6mm minimum transparent, stabilisateur mural en aluminium. Marque EASA type élégance L7 ou équivalent.
- Un lavabo en porcelaine vitrifié de dimension 60 x 47 sur colonne ou en version autoportante spécial PMR dimension 65 x 55, colorie blanche.
- Crosse d'alimentation gaz en tube de cuivre avec vanne d'isolement spécial gaz.

Evacuations EU / EV

L'ensemble des évacuations des eaux usée et eaux vannes seront en tubes PVC assemblés par emboitement et collage et fixé par des murs et dalles par des colliers adaptés, collecté dans les gaines techniques logements et évacuées par un réseau sous dallage en dessous de la dalle de rez-de-chaussée puis reprises dans des regards béton avant évacuation dans les réseaux d'assainissement.

Les tuyaux d'évacuations seront apparents jusqu'à leur collecte dans les gaines verticales.

Les évacuations répondront à une classification au feu M1

Dans manchons de dilatation seront installés pour les longueurs supérieures à 8mètres des tampons des regards sont prévus en bas de chaque colonne et à chaque changement de direction.

Réseaux de distribution d'eau sanitaire en dalle

Les réseaux de distribution d'eau sanitaire en dalle seront de type Polyéthylène réticulé haute densité (PER) ou polyéthylène multicouche selon nécessité technique.

1.16 ELECTRICITE

1.16.1 Gaine technique Logements (GTL)

Chaque logement sera équipé d'une gaine technique logements conforme à la règlementation NFC 15-100, destinée à recevoir :

- Le panneau de contrôle avec le disjoncteur
- Le tableau électrique du logement
- Les équipements de télévision
- Le tableau de communication

1.16.2 Equipements électriques dans les logements

Entrée :

- 1 (ou 2) point(s) lumineux en plafond,
- 2 prises de courant 16A 2P+T
- Interphone
- 1 GTL y compris panneau de contrôle, tableau de répartition et tableau de communication

Cuisine :

- 1 Foyer lumineux
- 2 PC 16A au dessus du plan de travail
- 1 PC 16A pour le réfrigérateur
- 1 Attente 32A plaque de cuisson
- 1 Alimentation hotte aspirante

Pièce principale :

- 1 Foyer lumineux (au minimum)
- 5 PC 16A
- 2 prises RJ45 relié à la baie
- 1 Fourreau pour la fibre optique
- 1 Prise TV

Salle d'eau :

- 1 Foyer lumineux.
- 1 alimentation pour éclairage au dessus du lavabo.
- 2PC 16A 2P+T

Chambres :

- 1 point lumineux en plafond
- 5 PC 16A
- 1 RJ 45

Terrasses :

- *1 Hublot LED*

1.16.3 Equipement dans les circulations communes

Halls d'entrée

Spot Down light LED commandés par détecteur de mouvements.

Couloirs d'accès aux logements

Spot Down light LED commandés par détecteur de mouvements.

Escalier commun

Hublot LED commandés par détecteur de mouvements.

Contrôle d'accès

La porte du hall d'entrée est commandée par une platine d'interphonie extérieure avec ouverture par badge VIGIK. (Deux badges par logement T2 et trois badges par logement T3).

1.17 ASCENSEUR

La copropriété sera équipée d'un ascenseur d'une charge de 480 kg minimum desservant les trois niveaux à une vitesse de 0,63 mètre par seconde.

Dimensions cabine minimum 110 cm x 140 cm selon règlementation PMR

1.18 RESEAUX

1.18.1 Electricité

Raccordement au réseau ERDF

1.18.2 Eau

Raccordement au réseau public

1.18.3 Gaz

Raccordement au réseau GAZ

1.18.4 Téléphone

Raccordement au réseau France télécom

1.18.5 Fibre optique - Télévision

- Raccordement au réseau de fibre optique
- Réception de la TNT par antenne collective. (Décodeur TNT non fourni).
- Réception collective par satellites une antenne par ensemble de logements collectifs.

Equipements

Locaux vélo voiture d'enfant

Locaux poubelles